



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Lycée Victor Hugo
Gontardstrasse 11
60 488 Frankfurt am Main



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT n°4 DU 9/10/2024

Ouverture de la séance

En ce jour du 9/10/2024, le conseil d'établissement se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de M. le Proviseur.

La séance commence à 17h 00

Sont absents et excusés :

Sont absents et non excusés :

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consulter la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 23 pour un quorum de 12.

Le conseil d'établissement peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'établissement sont effectuées par : la direction de l'établissement

Monsieur le Proviseur dirige le CET et remercie les personnes présentes.

Point N° 1 - Adoption du projet d'ordre du jour du présent conseil d'établissement

Monsieur le Proviseur demande si les membres du CE ont des remarques à formuler vis-à-vis de l'ordre du jour.

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par les membres du CE.

Point N° 2 - Adoption du compte rendu du conseil d'établissement du 03/06/2024

M le Proviseur demande si tous les membres ont été destinataires du Compte rendu du Conseil d'établissement précédent, si un membre a des questions ou commentaires.

M le Proviseur soumet ce compte rendu au vote :

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

Point N° 3 - Point sur les travaux réalisés et investissement durant l'année scolaire 2023/2024

Mme la Secrétaire Générale présente les travaux réalisés durant la période estivale et les autres investissements :

2nd degré

- Achat d'une hotte à filtration pour les manipulations en labo de sciences 11 120€
- Renouvellement des ordinateurs du CDI 3 245€ (9 ordinateurs).

1er degré

- Achat d'une table à langer avec escalier pour la maternelle 1 372€
- Renouvellement sol souple couloir des maternelles 25 000€
- Nouvelle structure de jeux en maternelle...61 000 euros
- Remplacement et agrandissement sol souple cours maternelle sous nouvelle structure 44 000 euros (+ enlèvement ancienne structure et terrassement)

M le Proviseur explique qu'un vrai effort a été fait avant la reprise des élèves pour rafraîchir et valoriser la maternelle. Nous sommes conscients que nous avons beaucoup demandé aux collègues et il était important de mettre en valeur leur cadre de vie et celui des élèves. M le Proviseur remercie aussi Mme la secrétaire du 1er degré pour tout le travail effectué dans le lien avec les entreprises qui sont intervenues sur la maternelle. Il est rappelé l'utilité de faire remonter régulièrement les fiches signalement pour un suivi régulier des améliorations à apporter.

M le Proviseur rappelle l'importance du cadre de vie et du bien-être des élèves. La volonté de l'équipe de direction est de planifier des travaux de rafraîchissements de façon régulière. Un représentant des parents souhaite avoir des informations sur le mur végétalisé et la couverture du plateau sportif. Mme la Secrétaire générale explique que pour l'instant le projet de mur végétalisé est mis en veille. Concernant la couverture du plateau sportif: le permis de construire a été déposé, les travaux de faisabilité ont été réalisés.

Prévision travaux à venir Vacances d'automne

- Travaux de peinture couloirs rdc 2nd degré
- Travaux de peinture réfectoire (en attente de devis)
- Travaux de peinture et rénovation hall, 2ème étage 2nd degré

Point N° 4 -Bilan rentrée 2024

4.1) Bilan rentrée pour le primaire :

Mme la Directrice du primaire présente les nouveaux collègues : Mme Peyron enseignante en moyenne section, elle intervenait déjà l'an passé. L'école maternelle 2 nouvelles ASEM, Mme KADI Karima et Mme CHOLLET RICARD Christelle.

M. Henni comme assistant, responsable vie scolaire 1er degré.

M. Henni remplace Mme Robert Géraldine. Il a en charge le programme Phare, le conseil de délégués et plus généralement la vie des élèves en dehors des temps de classe.

Il intervient lors de la pause méridienne en collaboration avec le CPE du secondaire.

Puis, elle présente les effectifs et la structure du primaire qui accueille 477 élèves au 07/10/2024 répartis sur 23 classes.

La structure pédagogique est constituée de 6 classes de maternelle accueillant en tout 124 élèves et 17 classes d'élémentaire avec en tout 353 élèves répartis comme suit:

MATERNELLE

PSA: 19 et PSB : 19

MSA: 22 et MS/GS: 12+12 (24)

GSA: 22 et GSB: 18

PS: 38
MS: 34
GS: 52
124 en maternelle

ELEMENTAIRE

CPA: 16 - CPB: 17 - CPC: 16 - CPD: 25	-----> 74: CP
CE1A: 20 CE1B: 22 - CE1D: 23	-----> 65: CE1
CE2A: 18 - CE2B: 17 - CE2C: 18 - CE2D: 24	-----> CE2: 77
CM1A: 23 - CM1B: 24 - CM1D: 25	-----> CM1: 72
CM2A: 21 - CM2B: 22 CM2D: 22	-----> CM2: 65

Soit : $4 \times \text{CP} + 3 \times \text{CE1} + 4 \times \text{CE2} + 3 \times \text{CM1} + 3 \times \text{CM2}$
353 élèves en élémentaire

Au total le 1^{er} degré compte 477 élèves au 07/10/24 élèves. L'année dernière à la même époque il en comptait 477 soit une stabilité dans le nombre. Il est intéressant de noter que la répartition entre la maternelle et l'élémentaire a changé.

La maternelle comptait 112 élèves l'an dernier contre 124 cette année et l'élémentaire comptait 365 élèves l'an dernier contre 353 cette année.

Nous attendons 2 nouveaux élèves en octobre et en novembre : 1 CE2 et 1 CE1.

Elle présente ensuite les grandes orientations de sa politique sur l'année.

--> Un premier axe de travail portera sur des actions pédagogiques pour fédérer les équipes :

- Notamment autour du programme Phare que nous souhaitons déployer dans le 1^{er} degré.
- Et autour du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) : différentes actions menées tout au long de l'année.
- Et enfin autour de la pause méridienne, son aménagement pour offrir un espace de détente aux élèves.

--> Un second axe de travail portera sur l'inclusion en impulsant une réflexion sur la construction des parcours d'élève.

--> Le troisième axe de travail porte sur la maternelle et ses spécificités :

- Comment la faire connaître et reconnaître dans son identité (JPO, mini-stages etc).

- Une réflexion est menée sur la question "d'une deuxième rentrée en janvier" : Comment la réaliser de manière qualitative.

Nouveaux élèves arrivés en septembre 2024

PS 36

MS 8

GS 20

CP 19

CE1 3

CE2 4

CM1 2

CM2 4

Un élu des élèves souhaite savoir si beaucoup d'élèves partent après le CM1. La direction répond que depuis trois ans de moins en moins d'élèves partent dans le système allemand. La direction a mis en place une vraie liaison 1er degré, 2nd degré avec en plus une vraie coopération avec les parents du cycle 4 dès le mois de décembre lors d'une réunion plénière sur les enjeux du collège et du lycée. Enfin, une transformation de la 6ème3 actuelle vers une classe où l'allemand serait renforcé devrait voir le jour en septembre 2025 : une nouvelle section internationale avec étayage supplémentaire.

Un représentant des Français de l'étranger voudrait savoir si une reconnaissance Kita serait une bonne chose. La réponse n'est pas simple : cette reconnaissance donnerait des avantages financiers mais serait aussi très contraignante en termes de recrutement et de plages d'ouverture. L'équipe de direction souhaite plutôt montrer en quoi l'offre de la maternelle est une vraie plus-value, aller chercher les familles allemandes qui craignent encore la maternelle. Des capsules vidéo vont être réalisées sur le thème : "Vous aimez la Kita, alors vous allez adorer l'école maternelle"!

4.2) Bilan rentrée pour le secondaire :

Mme la Proviseure Adjointe présente à son tour les nouveaux collègues, la structure et les effectifs du collège et du lycée.

Augmentation globale de date à date (+12) pour le 2nd degré. On note un retour de plusieurs familles du système allemand ce qui est une bonne nouvelle et montre l'attractivité de notre système. Ce retour s'inscrit pleinement dans la politique voulue par la direction avec son nouveau dispositif FLESCO. Mme la Proviseure adjointe détaille ce nouveau dispositif: dans le cadre de la reconquête de nouveaux élèves nous avons souhaité, à l'instar des UPE2A existant dans le système public français, proposer un module où le français langue de scolarisation (FLS) est enseigné de manière intensive. Le dispositif s'adresse aux élèves allophones, principalement à ceux qui arrivent au collège. Un professeur formé au FLE accueille ces élèves sur une séance de 4h hebdomadaire. Les élèves ne suivent pas l'emploi du temps de la classe sur ce temps et bénéficient d'aménagements. Le projet consiste à pouvoir les réintégrer progressivement dans tous les cours.....

Un représentant des parents voudrait savoir si une restriction de l'offre des spécialités est envisagée. La direction s'est posée cette question et se la pose encore. Une restriction éventuelle n'empêcherait pas les élèves de vouloir changer de spécialités après la rentrée.

C'est une rentrée qui a été sereine grâce à un excellent travail de préparation et au travail remarquable mené par Mme la Proviseure adjointe sur les Emplois du temps.

Mme la Proviseure adjointe profite de ce début d'année pour faire un rappel sur les bons usages de PRONOTE : pas de devoirs déposés après 18h le vendredi soir.

Concernant le service de la Vie Scolaire :

Quelques changements en ce début d'année :

Concernant la structure du service, M. Nancioli a intégré l'équipe des Assistants d'Education (remplacement de M. Mwamba), Mme Renaud est partie en congés maternité. Elle est remplacée par Mme Fontaine.

Deux personnels surveillantes de cantine ont intégré l'équipe de surveillance cantine. Elles remplacent Mme Garriga et Mme Kadi.

Les chantiers de l'année :

La lutte contre le harcèlement reste une priorité majeure, l'assistante du CPE, Mme Ramos est à nouveau cette année " référente harcèlement" au secondaire. Elle est également impliquée dans l'équipe ressource du programme pHARE avec Mesdames Millot et Aggoune (AED)

- Information harcèlement avec les 3 classes de 6ème,
- Reconduite des ambassadeurs élèves "lutte contre le harcèlement". 11 élèves volontaires (de la 6ème à la Terminale) cette année.
- Collaboration entre la VS et avec les infirmières pour l'organisation de campagne d'information et de formation des élèves, (par exemples PSC1 pour les classes de 4ème, prévention contre le tabac (6ème) information sur la nutrition...
- Reconduite du dispositif Schülerlotsen
- Organisations d'actions avec les délégués élus au CVC et au CVL.

Les principaux temps festifs de l'année :

- Halloween le 17/10/2024 (avec un concours de dessin)
- Soirée des talents le 29/11/2024
- Le marché de Noël le 11/12/2024
- Carnaval en février
- Semaine de la musique...

Chaque Assistant d'Education a la charge administrative d'un niveau ou de deux niveaux de classe. Ils sont invités à rencontrer régulièrement le CPE, son assistante et les professeurs principaux afin de croiser des informations sur les élèves.

Bien sûr, l'accompagnement des élèves reste une priorité des missions de la Vie Scolaire. Toute l'équipe est mobilisée au quotidien pour garantir au mieux un climat scolaire serein.

Le FSE interviendra bien à hauteur de 20 € par élève concernant les voyages

Un représentant des élèves regrette le départ de M M. AED, il souhaiterait savoir si les recrutements pouvaient être orientés vers plus de diversité. La direction veille à l'égalité hommes/femmes ainsi qu'à la diversité. Néanmoins une offre d'emploi ne peut pas expliciter des critères de recrutement liés aux origines, à la religion, à l'orientation sexuelle...

Une représentante des français de l'étranger rappelle le dispositif : "Schule ohne Rassismus". L'équipe de direction est déjà sur le projet et le lancera cette année.

Point N° 5 - Calendrier des Instances 2024/2025 :

M le Proviseur présente le calendrier des Instances (voir PJ). Ce calendrier tient compte des contraintes liées au calendrier global et de l'AEFE. M le Proviseur demande s'il y a des questions ou des remarques.

Point N° 6 - Calendrier Pédagogiques 2024/2025 :

Mme la Proviseure Adjointe présente le calendrier pédagogique 2024/2025 (voir PJ). Ce calendrier tient compte des contraintes liées au calendrier global et de l'AEFE. Elle explique que ce calendrier a été présenté en conseil pédagogique et en conseil du second degré et que les enseignants ont été associés à sa construction. Mme la Proviseure Adjointe demande s'il y a des questions ou des remarques.

Point N° 7 - Caisse de solidarité :

Mme la Secrétaire Générale présente le fonctionnement et le règlement de la caisse de solidarité (voir document joint). Conformément à la circulaire AEFE N°0183 du 18/03/2024, le lycée a rédigé un règlement pour le fonctionnement de la caisse de solidarité.

La somme disponible actuellement est de 5600 euros. Le règlement, la fiche de demande seront déposés sur le site internet du lycée. Une communication sera aussi faite à destination de l'ensemble des familles

Point N° 8 - Voyages scolaires 2024/2025 :

Voir le tableau joint.

Résultats des votes :

- Présents : 23
- Votants : 17

- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages valablement exprimés : 17
- Pour : 17
- Contre: 0
- Abstention : 0

La participation financière des familles à 2 sorties est aussi soumis au vote:

- Toutes les classes de CP et Ce1, sortie théâtre le 26/11: 10€
- Toutes les classes de 1ères et quelques élèves de terminale, salon de l'étudiant à Strasbourg le 12/11: 30€

L'ensemble des voyages et des sorties est voté à l'unanimité.

Point N° 9 - Questions diverses à présenter au secrétariat de direction par mail ou par courrier au plus tard 48 heures avant le conseil d'administration.

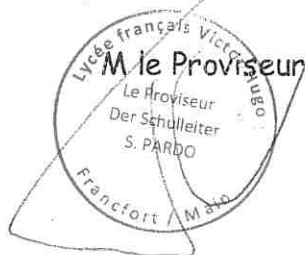
Serait il possible d'avoir en plus le détail du nombre d'arrivées par niveau? Cf tableau en PJ
Observez vous des effets structurels dans l'évolution des effectifs? Par exemple concernant l'évolution du nombre d'élèves en maternelle ou bien l'arrivée significative de nouveaux arrivants en seconde ?"

Pour le 2nd degré: un équilibre difficile à trouver en ELCE ou section Euro: beaucoup d'arrivées d'élèves avec un excellent niveau d'anglais et qui souhaitent intégrer ces dispositifs. Nous avons été dans l'obligation de dédoubler les groupes pour satisfaire la demande des familles (1h en ELCE au lieu des 2h préconisées). L'heure réglementaire est maintenue à partir de la 2nde.
Concernant le 1er degré les réponses ont été apportées lors des échanges du CET.

III - Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19h 30.

Le(s) responsable(s) de la prise de notes



Le Président

